



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Dimanche de la prévention : le diocèse de Nicolet et ses paroisses s'engagent pour la protection des personnes

**NICOLET, 14 AOÛT 2025** — Le diocèse de Nicolet instaure le tout premier *Dimanche de la prévention*, qui aura lieu le 7 septembre prochain. Cette initiative se veut un moment privilégié pour parler de prévention des abus. Depuis quelques années, l'Église catholique du Canada manifeste ouvertement son intention d'enrayer les abus sexuels en milieu ecclésial. En ce sens, divers protocoles ont été adoptés par les évêques québécois et canadiens pour prévenir ces drames.

« En 2020, un comité de prévention et de protection contre les abus sexuels a été mis sur pied à Nicolet pour réfléchir à des moyens concrets de prévention. C'est aussi à ce moment qu'a été implantée une procédure d'encadrement sécuritaire des intervenantes et intervenants ecclésiaux », explique David St-Laurent, chancelier du diocèse de Nicolet. Ainsi, ceux et celles qui interviennent dans les activités ecclésiales sont formés en matière d'éthique et de vigilance. S'est ajoutée à cela une vérification des antécédents judiciaires pour les personnes qui œuvrent auprès de groupes vulnérables de même que pour tout le personnel salarié, que ce soit en paroisse ou au diocèse. Enfin, différents outils ont été développés afin d'encadrer la protection des personnes.

#### En action au Centre-du-Québec

C'est dans cet esprit qu'a été pensé le *Dimanche de la prévention*. Il s'agit d'une opportunité pour oser aborder le sujet. C'est aussi l'occasion d'être plus que jamais proactif dans la prévention des abus sexuels, de sorte que tout un chacun se sente en confiance et en sécurité dans toutes les sphères d'activité de l'Église. Les paroisses du diocèse auront reçu pour l'occasion du matériel d'information et d'animation. « Nous invitons la grande population à allumer une bougie, le 7 septembre, afin d'être unis par la pensée avec ceux et celles qui souffrent après avoir vécu un abus », conclut David St-Laurent.

**Informations supplémentaires :** <https://www.diocesenicolet.qc.ca/protection-des-personnes/>

<https://www.diocesenicolet.qc.ca/dimanche-de-la-prevention/>

### **Besoin d'aide ?**

Le délégué à la protection des personnes et son adjoint sont là pour accueillir toute personne victime ou témoin d'une situation qu'elle estime inquiétante ou répréhensible : [protection@diocesenicolet.qc.ca](mailto:protection@diocesenicolet.qc.ca)

Tél. : 819-293-4696, poste 2242

– 30 –

Sur la photo : La cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Nicolet

Source : Claude-Hélène Desrosiers, responsable des communications sociales  
Diocèse de Nicolet  
819-293-6871 #2401  
[communications@diocesenicolet.qc.ca](mailto:communications@diocesenicolet.qc.ca)